

Fiche de procédure : Protocole sanitaire
Institution Jean-Paul II – Rouen
Sixièmes et Cinquièmes - Du 18 au 29 mai 2020

Les principes généraux

Le maintien de la distanciation physique : garder 1 mètre de distance les uns des autres.

L'application des gestes barrière : se laver les mains ; tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir ; utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter ; saluer sans se serrer la main ni s'embrasser.

Le port d'un masque grand public, lavable, fourni par l'Institution.

Accueil des élèves :

A 8h15. La porte reste ouverte.

Les élèves se placent sur le trottoir en file indienne, à 1 mètre de distance les uns des autres, masque sur le visage, avant d'entrer un par un par le porche, où ils se lavent les mains avec du gel hydro alcoolique.

Ils se rangent sur la cour, en file indienne, à 1 mètre de distance les uns des autres, devant le panneau de leur groupe.

Circulations :

Les élèves montent et descendent encadrés par deux surveillants.

La circulation dans les couloirs s'effectue à droite, en file indienne, à 1 mètre de distance les uns des autres, toujours par le même escalier, sans toucher la rampe.

Les portes d'accès restent ouvertes.

En classe :

Chaque groupe est affecté à une salle.

Les élèves ont une place et un ordinateur attribués. Ils entrent un par un dans la salle. Ils effectuent leur travail personnel. Les déplacements et les échanges d'objets ne sont pas autorisés.

La porte reste ouverte. La salle est aérée à chaque récréation.

Récréations :

Elles se déroulent sur la cour du haut.

La descente et la remontée des groupes sont échelonnées sous la conduite des surveillants.

Ils respectent la distance d'1 mètre les uns des autres et gardent leurs masques. Ils ne peuvent pas jouer avec un ballon, ni au ping-pong, ni échanger d'objets. Les bancs ne sont pas accessibles.

A la fin de chaque récréation ils se rangent après s'être lavés les mains aux sanitaires.

Sanitaires :

L'accès aux sanitaires est régulé par deux surveillants en proportion du nombre de toilettes.

Les élèves doivent se laver les mains avant et après le passage aux toilettes. Ils utilisent un essuie main papier ou le séchage à l'air libre.

Les sanitaires restent ouverts tout au long de la journée.

Demi-pension :

Les élèves apportent leur repas froid et une bouteille d'eau. Le repas est pris dans la salle de classe, chacun à sa table, sans déplacement ni échange d'objets, de 12h00 à 12h30 avant la récréation.

L'appel :

L'appel nominatif de chaque groupe s'effectue à 8h15 et 13h00. Le billet d'absence est aussitôt remis au bureau de la vie scolaire.

Sortie :

A 17h00.

La descente des groupes est échelonnée sous la conduite des surveillants. Les élèves se rangent en file indienne devant le panneau de leur groupe. Ils sont conduits jusqu'au porche, se lavent les mains avec du gel hydro alcoolique et sortent un par un, à distance d'1 mètre les uns des autres.

Malades ou blessés :

Tout élève malade ou blessé est conduit au bureau de la vie scolaire.

Un élève présentant les symptômes du Covid 19 sera isolé et les parents aussitôt appelés dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.